

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Band: 18 (1930)
Heft: 1

Artikel: À nos sociétaires et abonnés
Autor: Corpataux, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

XVIII^{me} Année

N^o 1

Janvier-Février 1930



Société d'histoire du canton de Fribourg

RÉUNION

*Jeudi, 30 janvier 1930 à 20 h. 30,
à l'Hôtel Suisse (1^{er} étage).*

ORDRE DU JOUR :

1. *M. H. de Vevey*, professeur : Les marques à sac.
2. *M. Paul Aebischer*, prof. à l'université de Lausanne : Notes d'archives et autres sur les routes romaines du canton de Fribourg.

Le Secrétaire :

B. DE VEVEY, avocat.

Le Président :

G. CASTELLA.

A nos Sociétaires et Abonnés.

Vous trouverez dans le présent fascicule des Annales la table des matières pour 1929 que nous vous présentons sous une forme nouvelle pour la commodité des lecteurs.

Nous vous rappelons que, depuis l'année dernière, la Société a ouvert un compte de chèques (II a 909) pour faciliter nos relations avec nos sociétaires et abonnés. Nous vous recommandons instamment d'utiliser ce mode de paiement qui facilite grandement le travail de l'administration et vous épargne les frais de remboursement. Les cotisations qui n'auraient pas été payées d'ici au 15 mars prochain seront prises en remboursement.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre vive reconnaissance à tous les Etablissements et Maisons qui ont bien voulu nous favoriser de leurs annonces et, par là même, contribuer pour une bonne part au succès de notre revue. Dans l'espoir qu'ils nous continueront leur confiance nous nous permettons de les recommander chaleureusement à la bienveillance de nos lecteurs.

Nos remerciements vont aussi à nos dévoués imprimeurs et à nos précieux collaborateurs qui ont contribué jusqu'ici à la bonne réputation de nos Annales.

Enfin, de notre côté, nous ne négligerons rien pour rendre notre revue toujours plus intéressante, soit par la diversité et la qualité des travaux que nous publierons, soit par l'illustration dont ils seront accompagnés.

G. Corpataux.